

N° d'affilié :
Nom et adresse de l'indépendant :
.....
.....
.....

FER CIAB
Chemin de la Perche 2
Case postale 1136
2900 Porrentruy 1

Cotisations personnelles

ADAPTATION DE REVENUS

S'il s'avère pendant ou après l'année de cotisation que le revenu acquis diffère sensiblement du revenu probable, vous devez signaler toute modification à la caisse de compensation. Une différence d'au moins 25% du revenu réalisé par rapport au revenu probable initial constitue une modification sensible.

Ce formulaire vous permet également d'annoncer votre revenu prévisionnel annuel.

Année 2022

Le revenu probable est le suivant :

.....

Année

Le revenu réalisé est le suivant :

.....

Année

Le revenu réalisé est le suivant :

.....

Date.....

Signature.....